

COMPTE-RENDU de la REUNION du COMITE de QUARTIER

Secteur 3 : "St-Antoine / Saint-Claude / les Carles"

***Vendredi 15 octobre 2010 à 18 heures,
Services Techniques***

Etaient présents :

M. HAUTEFEUILLE, conseiller municipal délégué, président du quartier,
Mme SIRI, adjointe, présidente suppléante du quartier,
M. STRAZZIERI, coprésident du quartier,
Mme CHABROL, coprésidente suppléante du quartier,

M. GIRAUD, adjoint, coordinateur des "Comités de Quartiers",
M. BERARD et Mme ANSELMINI, adjoints,
Mmes SERRA, GUERIN et M. GUIBOURG, conseillers municipaux,

M. RUIZ, Directeur Général des Services,
M. LESCA, Directeur des Services Techniques municipaux,
M. NICOLA, adjoint au chef de poste de la Police Municipale,
M. ILBERT, agent technique municipal,

Mesdames et Messieurs les administrés.

* * *

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants et rappelé qu'il s'agit de la sixième session des "Comités de Quartiers", **M. GIRAUD** ouvre la séance à l'appui de la projection du power point relatif au quartier (*ce document est consultable sur le site officiel de la Ville, rubrique "Comités de Quartiers"*).

CHEMIN SAINT-ANTOINE

Conformément à la demande des riverains, ce chemin a fait l'objet de travaux qui consistaient en :

- la réfection du revêtement,
- la pose de "coussins berlinois",
- le renforcement de la signalisation routière.

Un "coussin berlinois" supplémentaire sera très prochainement installé.

CHEMIN DES TAMARIS

Le nettoyage de cette voie est prévu tous les troisièmes jeudis de chaque mois. Pour ce faire, il est nécessaire que les véhicules libèrent les emplacements de stationnement.

Dans un souci de parfaite information des riverains et visiteurs, des panneaux ont été mis en place, un arrêté municipal permanent pris et un courrier adressé à chaque riverain.

Malgré ces dispositions, il est constaté que les jours d'intervention de la société SITA, certains véhicules sont toujours en stationnement. Dorénavant, l'appui de la fourrière municipale sera demandé.

Il est rappelé que ces dispositifs ont été créés à la demande des riverains.

ZONE ARTISANALE

Des travaux d'assainissement seront réalisés dans le courant des mois de décembre 2010 et janvier 2011. Ils concerneront le renouvellement des canalisations d'eau potable. Le reste des réseaux sera réhabilité jusqu'à la fin du mois de mars pour un montant total d'environ 480.000 €.

Il est rappelé aux participants le projet de création d'un nouveau Centre Technique Municipal, dans la zone artisanale. Le début du chantier est programmé pour septembre 2011 avec une livraison prévue pour septembre 2013.

Une fois ce projet réalisé, le revêtement de la zone sera entièrement refait.

MUR DU STADE

Le mur du stade s'est effondré. Des études techniques ont immédiatement été lancées.

Les services municipaux n'étant pas d'accord avec les analyses techniques proposées, des négociations ont été entreprises.

A ce jour, la solution technique est trouvée. Il s'agit de la construction d'un mur de soutènement en enrochement. Le montant des travaux s'élèvera à environ 125.000 € (contre 400.000 € proposés lors des premiers résultats).

Le chantier devrait durer environ 7 semaines (2 pour la préparation et 5 pour la réalisation) pour se terminer avant les fêtes de Noël.

RELOGEMENT DES ASSOCIATIONS

Actuellement, de nombreuses associations sont logées dans des locaux communaux situés notamment sur le site de l'ancien Hôpital, à la "maison Saint-Roch", place des Lices.

Compte-tenu de l'état de vétusté de ces locaux et la nécessité, pour certains, d'être détruits à l'occasion de la construction des futurs programmes de logements, il convient de reloger ces associations.

STATION D'EPURATION

Après deux ans de chantier, la phase terminale est en cours. Ce chantier colossal s'achève dans les délais.

Les enrobés extérieurs viennent d'être réalisés et prochainement, les candélabres et le matériel urbain vont être posés. La station bénéficiera désormais d'une parfaite intégration environnementale. Le "Pré des Pêcheurs" est en cours de remise en état. Le parking situé à l'entrée du cimetière est de nouveau accessible.

Les derniers réglages sont en cours pour un traitement total des odeurs.

Il est rappelé que le montant de ce chantier s'élève à 15 millions d'euros.

VIEILLE VILLE

La deuxième tranche des travaux de la Vieille Ville vient de commencer. Elle concerne les rues de la Miséricorde, Aire du Chemin, de la Citadelle (partie haute).

La livraison du chantier est programmée pour la fin du mois de mars 2011.

VIDEOPROTECTION

Un bilan concernant l'installation du système de vidéo protection a été dressé à l'occasion de la récente réunion du C.L.S.P.D. (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) à laquelle participaient notamment les élus, les représentants de la Police Municipale et de la Gendarmerie, Mme le Procureur de la République.

Il a été constaté que ce système est un bon outil en matière de protection.

Ce service fonctionne 24 h / 24, 7 jours / 7. Il est composé de dix agents.

Voici quelques chiffres concernant les infractions relevées :

- 38 sur le mobilier urbain,
- 132 en matière de circulation et de stationnement,
- 37 délits de stupéfiants,
- 62 incivilités diverses,

- 90 interventions de secours et assistance,
- 45 rixes sur la voie publique.

Ce bilan a également permis de déterminer les caméras à repositionner dans un souci d'optimisation.

Prochainement et comme prévu, de nouveaux équipements seront installés en divers points de la Ville.

De plus, les caméras installées sur le parking du Port seront dorénavant reliées au Centre de Supervision Urbain.

ENVIRONNEMENT

Un bilan de la saison 2010 a été fait à partir des points critiques constatés en 2009.

Une amélioration est à noter grâce, notamment à la campagne de communication faite sur ce thème et à la mise en place de moyens plus importants (humains et techniques), même si certains points restent à corriger.

Containers de la zone artisanale

Les containers mis en place dans la zone et les collectes ne sont pas adaptés. Des déchets tombés du camion de collecte restent très souvent sur le sol.

Il est rappelé aux participants que ces équipements sont privés. De plus, certains containers avaient été retirés à la demande de riverains.

Quant à la société prestataire, elle nettoie gracieusement les sites, la zone artisanale n'étant pas prévue dans le contrat la liant à la Ville.

Le contrat arrivera à terme dans le courant de l'année 2012. A ce moment là, des négociations seront entreprises avec la société qui sera retenue.

Des instructions très claires ont été données par les élus à la société SITA afin que les employés veillent au ramassage correct des déchets. Les administrés sont invités à signaler tout manquement auprès du service de l'Environnement qui déclenchera, si nécessaire, des pénalités. Il en est de même pour les containers qui, une fois vidés, ne sont pas remis à leurs places.

A l'occasion de la construction du nouveau Centre Technique Municipal, il devrait être prévu la mise en place de containers destinés au tri sélectif.

NUMEROTATION DE LA VOIRIE

Depuis plusieurs années, un cabinet spécialisé est missionné sur le dossier. Il s'agit d'un travail très important, notamment au niveau des écarts de la Commune.

L'étude a été lancée en 2002. La mise en œuvre est prévue dans le courant du premier semestre 2011.

Des informations précises seront adressées aux administrés.

Il est précisé que la numérotation se fera de la façon suivante :

- numérotation continue concentrique par rapport à la Mairie pour l'agglomération,
- numérotation métrique pour la périphérie.

L'uniformité des numéros de plaques sera de rigueur.

POLE ENFANCE

Le projet, prévu sur le terrain "Saint-Roch", regroupera tous les services de l'enfance et de la petite enfance, à savoir :

- le multi-accueil,
- le centre aéré,
- la cuisine centrale,
- un jardin d'enfants,
- le bureau des affaires scolaires.

Les usagers de ces services verront leurs démarches facilitées puisqu'elles se réaliseront sur le même site.

La livraison du "Pôle Enfance" est prévue pour le premier semestre 2012.

FUTURS LOGEMENTS

Trois projets de constructions sont prévus sur les sites de :

- l'ancien Hôpital,
- la dalle des Lices,
- le Couvent.

La phase de mise en œuvre est à présent atteinte sur les trois sites. La société recrutée par la Ville sur ce dossier aide les services municipaux dans le cadre des procédures complexes à régler. Les différentes difficultés constatées dans le cadre du montage du dossier ont engendré un retard dans les délais de réalisation.

Les négociations avec les différents propriétaires sont en cours et les acquisitions foncières en voie d'achèvement.

L'objectif est de réaliser tous ces programmes, qui constitueront un parc d'environ 250 logements (location ou accession à la propriété), pour la fin de 2013. Le coût des logements accessibles à la propriété sera calculé en fonction du prix du marché.

Une concertation se tiendra en Mairie, du 22 octobre au 5 novembre. A cette occasion, les plans seront consultables et les différentes remarques ou suggestions enregistrées.

PAROLE AUX ADMINISTRÉS

Arrêt bus

Chemin des Tamaris

Cet arrêt de bus manque toujours d'éclairage.

Une visite sur place sera organisée par les agents techniques.

Sur le territoire communal

Une enquête a été récemment réalisée par le service municipal assurant le transport des élèves et l'élue déléguée. Cette démarche a permis de décider la réhabilitation et l'installation de 6 ou 7 abribus. L'enveloppe budgétaire est réservée.

Auparavant, cette compétence relevait du Conseil Général. Cette responsabilité est dorénavant déléguée aux communes.

Sécurité carrefour du Pilon

Il est très difficile, pour les automobilistes désirant se rendre au chemin des Tamaris, en provenance du Pilon, de couper la voie de circulation. Il serait judicieux de mettre en place un moyen permettant d'assurer leur sécurité.

Cette voie est départementale et appartient donc au Conseil Général. Cette requête lui sera transmise.

A l'occasion du projet de réaménagement de l'entrée de Ville, cette problématique sera évoquée. Il est toutefois précisé que ce projet ne sera pas d'actualité avant 2013 ou 2014.

Avenue Pierre de Coubertin

Camping-cars

Cette avenue est envahie de camping-cars qui génèrent des nuisances (stationnement permanent et déchets jetés à même le sol).

Cet état de fait doit absolument être signalé par les riverains à la Police Municipale. Il est toutefois précisé aux participants que ces véhicules sont considérés comme "légers". Les élus ne peuvent donc pas les interdire sur le territoire communal.

En revanche, le Maire peut, pour des raisons de sécurité et d'hygiène, interdire leur présence dans certaines zones.

La consigne est donnée à la Police Municipale afin qu'une surveillance particulière soit portée dans ce secteur.

Dépôt sauvage d'ordures

Un dépôt sauvage d'ordure est signalé dans le secteur.

Le service de l'Environnement prendra contact avec le syndic de la copropriété concernée pour régler le problème au plus vite.

Route des Carles

Trottoir et carrefour

Le trottoir situé sur cette voie doit être réhabilité. De plus, un stationnement anarchique est toujours constaté dans le carrefour "chemin St-Antoine – route des Carles".

La Ville a pour projet de réaliser un aménagement de ce carrefour. Le dossier est bien avancé et les procédures engagées avec les différents propriétaires concernés. Un bureau d'études est d'ailleurs missionné sur ce dossier.

Or, le Conseil Constitutionnel, en date du 23 septembre dernier, vient de prendre une décision rendant maintenant les cessions de parcelles beaucoup plus difficiles à réaliser. L'Assemblée Nationale s'est saisie du problème et un projet de loi est en cours.

Les démarches sont donc pour l'instant bloquées sur ce dossier.

Eboulement

Des précisions sont demandées concernant le mur dégradé.

Les services municipaux, ainsi que les élus, ont aidé la propriétaire à déclarer son sinistre auprès de son assurance.

Le remboursement est à présent perçu.

Un dossier sera prochainement présenté au service municipal de l'urbanisme concernant la reconstruction de ce mur en tenant compte de son alignement.

Démoustication

La prolifération de ces insectes est une véritable nuisance.

Huit campagnes de traitement par voie aérienne ont déjà eu lieu pour un montant estimé à 18.000 €. Parallèlement, les agents municipaux réalisent le traitement du ruisseau de la Bouillabaisse.

Il est rappelé aux administrés que les services municipaux ne traitent que les ruisseaux communaux. Les particuliers doivent impérativement agir au niveau de leurs jardins et veiller à éliminer les points d'eau pour que le traitement soit efficace.

Chemin Bergond

Ce chemin est très sale.

Il s'agit d'une voie privée. Toutefois, les copropriétaires autorisent le passage des piétons. Mais certains, notamment les propriétaires de chiens, ne respectent malheureusement pas le site.

Communication

Le **service des "Comités de Quartiers"** est basé en Mairie et dispose d'une ligne directe **04 94 55 90 50** et d'une adresse mail **comitesdequartiers@ville-sainttropez.fr**.

Les dates des différentes réunions sont communiquées :

- par panneaux d'affichage,
- par voie de presse,
- par mails.

Très prochainement, trois panneaux publicitaires électroniques seront installés en Ville (à proximité de la salle Jean Despas, à la Croix de Fer et vers l'Annonciade). Ces nouveaux supports de communication seront donc utilisés.

A cette occasion, il est rappelé aux administrés de ne pas hésiter à contacter les services :

Logistique et Proximité 0800 002 171

et Environnement 0800 828 123

CONCLUSION

Monsieur le Maire tient à conclure la réunion.

Ces réunions de quartiers sont un outil privilégié de communication avec les administrés qui sont quotidiennement confrontés à différents problèmes. Les services de la Ville et les élus s'efforcent de les résoudre au plus vite mais, bien souvent, les contraintes administratives ne correspondent pas au temps réel. De plus, la réglementation handicape également les actions et la réactivité des collectivités.

Il y a beaucoup de travaux dits secondaires, de demandes et de dossiers très lourds à gérer. Des priorités doivent être définies.

Les choses, malgré tout, se sont améliorées et il est extrêmement important pour les élus de continuer ce dialogue qui permet de prendre en considération les observations et souhaits des Tropéziens.

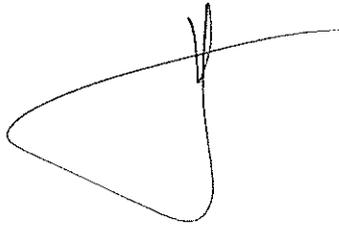
* * *

La séance est levée à 19 heures 20.

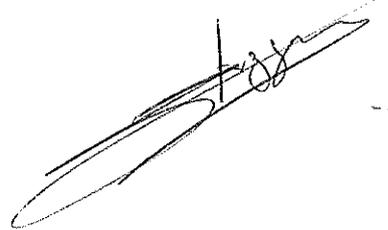
Le Président du Quartier,

Le Coprésident du Quartier,

Claude HAUTEFEUILLE

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop on the left and a vertical stroke on the right.

René STRAZZIERI

A handwritten signature in black ink, featuring a long, sweeping horizontal stroke with a smaller, more complex mark above it.